



## Conseil d'administration du 24 juin 2019

### Procès -verbal

Les membres du conseil se sont réunis à la Maison de quartier des Prés-de-Vaux-à Besançon à 20h00.

#### Membres présents :

- Pierre Daguet, Alexandre Jury, Daniel Orcel, Patrick Dignac, Michel Rouge, Gérald Demoulin, Christophe Gras.

#### Membres excusés :

- Jean-Bernard Lemoine, Léa Bottagisi, Benjamin Goizet.

#### Invité :

- Adrien Bonnard (association « La Furieuse »)

#### Rappel de l'ordre du jour :

- Election des membres du Bureau
- Journées du Patrimoine
- Etude de faisabilité technique et touristique
- Distribution de plaquettes de l'association

#### 1ère résolution : élection des membres du Bureau

Le conseil d'administration nomme les membres du bureau suivants :

- Monsieur Jury en sa qualité de président
- Monsieur Dignac en sa qualité de vice-président
- Monsieur Rouge en sa qualité de trésorier
- Monsieur Gras en sa qualité de secrétaire

Le Président et le Trésorier ont pouvoir de signature pour les dépôts, retraits et virements sur les comptes bancaires de l'association.

#### 2ème résolution : programme des Journées du Patrimoine

Les membres évoquent les projets d'animations proposées au Funiculaire dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine, les 21 et 22 septembre prochains. Le programme, validé, sera transmis à la Ville et à la DRAC dans les prochains jours.

#### 3ème résolution : financement de l'étude de faisabilité

Le Président expose la situation concernant l'étude de faisabilité technique et touristique pour la restauration du Funiculaire, et évoque les problématiques du financement des études.



# Les Amis du Funiculaire de Besançon



Après discussion, les membres du Conseil d'Administration valident la proposition du Président de déposer une demande de subvention au service Tourisme du Conseil régional au titre de l'aide à l'étude. La communauté d'agglomération du Grand Besançon et le Département seront également sollicités dans un second temps.

4<sup>ème</sup> résolution : distribution de plaquettes de l'association

2000 nouvelles plaquettes de l'association ayant été imprimées, les membres du Conseil d'administration se répartissent leur distribution dans les quartiers proches du Funiculaire et commerces de proximité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures.

Du conseil d'administration il a été dressé le présent procès-verbal signé par le Président.

Le Président,

Alexandre JURY